

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 septembre 2020

PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3234)

Adopté

AMENDEMENT

N° AC138

présenté par

Mme Cattelot, M. Grau, M. Zulesi, Mme Provendier, Mme Tiegna, Mme Mette, Mme Degois, Mme Brunet, M. Haury, Mme Yolaine de Courson, M. Viry, M. Ledoux, Mme Chapelier, Mme O'Petit, Mme Granjus, M. Pellois, M. Mazars, Mme Bureau-Bonnard, Mme Deprez-Audebert, M. Batut, Mme Le Feu, M. Ramos, Mme Thomas, M. Terlier, Mme Rossi, Mme Dubost, Mme Kamowski, Mme Rist, M. Borowczyk, M. Causse, Mme Kerbarh, Mme Jacqueline Dubois, M. Mahjoubi, Mme Lecocq, M. de Ruy, M. Venteau, Mme Hennion, Mme Limon, Mme Charrière, Mme Mörch, M. Lejeune, M. Claireaux, M. Villani, M. Mbaye, Mme Bergé, Mme Michel et Mme Errante

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Après l'alinéa 95, insérer l'alinéa suivant :

« La forêt est également un régulateur important des changements climatiques en ce qu'elle se caractérise par des écosystèmes complexes qui sont la source de multiples biens et services indispensables à nos sociétés, dont la fourniture de bois, matériau biosourcé et renouvelable. La France est un grand pays forestier, avec 30 % du territoire métropolitain boisé, la première forêt feuillue d'Europe, sans oublier les forêts d'outre-mer, avec notamment 8 millions d'hectares de forêt équatoriale en Guyane dans le bassin amazonien, seul grand massif tropical de l'Union européenne. La connaissance et le suivi à long terme des écosystèmes forestiers, la gestion durable des forêts et les utilisations du bois sont des enjeux majeurs pour la France. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

La forêt française recouvre un tiers de la France métropolitaine et capte près de 90 millions de tonnes de CO2 chaque année (soit près de 20% de tout le CO2 émis). Les forêts de notre planète sont avec les océans, les deux principaux puits de carbone. Elle a un rôle primordial dans l'objectif de bâtir un monde habitable respectueux du vivant tel qu'évoqué dans ce rapport annexé.

Les forêts protègent nos ressources en eau, elles atténuent les excès du climat, elles sont un refuge pour la biodiversité, la flore et la faune sauvage. Elles régulent nos cours d'eau et limitent l'érosion,

elles sont source de bien-être. Nos forêts fournissent du bois, un matériau durable dans le temps, renouvelable et chaleureux, qui se prête à tous les usages, les plus traditionnels et anciens comme les plus techniques et innovants. La transformation du bois assure des emplois dans toutes nos régions et particulièrement dans les territoires ruraux. Elle crée de la valeur, s'appuie sur la richesse de nos savoir-faire et appelle l'innovation.

L'adaptation au changement climatique appelle des investissements massifs pour reconstituer des forêts sinistrées, enrichir ou renouveler des peuplements vulnérables avec des arbres plus résistants au climat futur, boiser des friches agricoles ou industrielles, en un mot pour façonner de nouvelles forêts d'avenir. L'intérêt général commande d'accompagner les propriétaires, publics et privés, en leur apportant un soutien de l'État pour relever ce défi.

C'est pourquoi il est ici proposé de réaffirmer l'importance de nos forêts en matière de lutte contre le changement climatique.